

Willy BORSUS

Vice-Président du Gouvernement de Wallonie

Ministre de l'Économie, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Agriculture, de l'Aménagement du territoire, de l'IFAPME et des Centres de compétences

Contact :

Pauline Bievez

0477 38 45 01

pauline.bievez@gov.wallonie.be



Communiqué de presse

Lancement du dispositif mentorat entrepreneurial « développement et croissance »

18 août 2020

Le Ministre de l'Économie, la SOWALFIN et ses partenaires (les Chambres de Commerce et d'Industrie et le Réseau Entreprendre Wallonie) ont lancé ce mardi le dispositif mentorat entrepreneurial.

La volonté de toutes les parties est de soutenir encore davantage nos entreprises existantes, véritables moteurs de la dynamique économique de notre Région.

En 2019, la SOWALFIN a été chargée de développer un plan « croissance » destiné à sensibiliser les entrepreneurs aux enjeux de la croissance, à soutenir l'ambition de développement pérenne et durable des pme, à renforcer les entrepreneurs qui pilotent ces entreprises et à favoriser le financement de celles-ci.

Pour amener les entreprises un cran plus loin, la SOWALFIN a ainsi développé plusieurs axes : un accompagnement de proximité via les chargés de relations¹ présents sur l'ensemble du territoire, un outil d'auto diagnostic² permettant au dirigeant de se poser les bonnes questions et de recevoir des conseils personnalisés, un réseau d'experts privés et publics capables de répondre de manière pragmatique aux besoins de l'entreprise et de son dirigeant, des ateliers collectifs permettant de prendre de la hauteur, de s'initier à de nouvelles tendances et de les mettre en pratique.

La récente crise sanitaire a donné un coup d'accélérateur supplémentaire à la volonté de la SOWALFIN et de la Région wallonne d'être aux côtés des entrepreneurs, de leur apporter des solutions concrètes et pragmatiques pour les aider à traverser cette période difficile. Les outils économiques wallons se sont largement mobilisés pour renforcer la trésorerie des entreprises

¹ <https://www.1890.be/solution/un-accompagnement-pour-faire-decoller-votre-potentiel-de-croissance>

² www.monpotentieldecroissance.be - www.1890.be/outil/identifiez-le-potentiel-de-croissance-de-votre-pme-en-25-questions

notamment via des moratoires sur les prêts en cours, des processus accélérés pour l'octroi de garanties bancaires³ ou encore le prêt Ricochet⁴.

Aujourd'hui, la SOWALFIN, avec l'aide de ses partenaires, souhaite amplifier l'aide apportée aux chefs d'entreprise dans leur développement et leur croissance, en lançant un dispositif de Mentorat Entrepreneurial.

Un chef d'entreprise chevronné qui a négocié la croissance de son entreprise avec succès partage son expérience avec un entrepreneur expérimenté.

Face à des choix stratégiques, tels que la conquête de nouveaux marchés, la conduite du changement, l'arbitrage entre croissance organique ou externe..., le dirigeant d'une PME en fort développement a besoin de prendre du recul, de partager et de confronter sa vision avec celle d'un autre entrepreneur qui a vécu et réussi ce changement de cap décisif. C'est ce que propose le mentorat entrepreneurial.

Le mentorat entrepreneurial met en relation deux entrepreneurs à des niveaux de développement différents. Au sein de leur binôme, ils échangent et partagent, en toute confidentialité, avec bienveillance et confiance mutuelle, leur(s) expérience(s) afin de favoriser leur développement mutuel et la croissance de leurs activités. Cette relation mentorale est avant tout une relation humaine et interpersonnelle ; le **mentor** offre son expérience au **mentoré** pour le soutenir dans la croissance de son entreprise, ensemble ils partagent leur vision et confrontent leurs idées. In fine, la mise en relation renforce les deux entrepreneurs dans toutes leurs dimensions professionnelles et personnelles en offrant un espace de partage sans tabou.

Le mentor, véritable « révélateur de ressources », a négocié la croissance de son entreprise avec succès, il est « passé par là », ce qui lui a permis de tirer des enseignements de ses erreurs et de ses succès. Véritable miroir, il pratique le questionnement pour permettre au mentoré de révéler son potentiel.

Le mentoré est un entrepreneur expérimenté, il pilote une entreprise qui tourne bien, gère une équipe de collaborateurs et a l'ambition de poursuivre son développement.

La relation mentorale, d'une durée formelle de 12 à 18 mois, repose sur la confiance mutuelle, le partage désintéressé et gratuit entre le **mentor** et le **mentoré** ; elle leur offre un espace d'épanouissement et d'échange tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel. Leurs échanges sont confidentiels.

Pour offrir cette réponse cohérente et efficace aux entrepreneurs, la SOWALFIN a réuni des organismes reconnus pour la mise en relation des entrepreneurs : les Chambres de Commerce et d'Industrie wallonnes et le Réseau Entreprendre Wallonie. Ensemble, ils encadrent ce dispositif, en garantissent les valeurs éthiques et en assurent le fonctionnement opérationnel.

³ <https://www.1890.be/article/coronavirus-quelles-mesures-pour-leconomie-et-lemploi-en-wallonie>

⁴ <http://www.sowalfin.be/ricochet/>

Pratiquement, un comité de sélection est organisé tous les trimestres (plus si nécessaire). Les futurs mentorés qui ont déposé leur candidature présentent leur entreprise, leurs objectifs de développement et leur motivation à solliciter un mentor. Le comité de sélection évalue les besoins du mentoré et sollicite un mentor dont le profil lui semble adéquat. Les partenaires proposent ensuite au mentor et au mentoré de se rencontrer pour voir si « le courant passe ». Si c'est le cas, ils signent ensemble une charte d'engagement avant de commencer leurs rencontres.

Pour le Ministre Willy BORSUS : « *Rappelons qu'en moyenne, une entreprise wallonne emploie 9,1 personnes. Nos entreprises ont donc un grand potentiel de croissance. Nous devons soutenir et encourager les PME à fort potentiel de croissance et génératrices d'emploi. En effet, le développement économique est étroitement lié à la croissance ces entreprises. Et aujourd'hui le paysage économique wallon est essentiellement construit sur l'activité et le dynamisme des PME.* »

In fine, le mentorat entrepreneurial sert les objectifs suivants :

- Accélérer et sécuriser la croissance des entreprises génératrices de valeur et créatrices d'emploi ;
- Favoriser l'échange d'expérience entre entrepreneurs soucieux de croître et de participer à la dynamique économique de la Région ;
- A un niveau plus macro, contribuer à l'augmentation du nombre d'entreprises de plus grande taille, à la rentabilité économique et à la création d'emplois.

Infos et contacts :

www.mentoratentrepreneurial.sowalfin.be

Pour inspiration, quelques témoignages :

Mentoré :

« Mon mentor, avec son expérience, me conforte dans ma réflexion et me fait gagner un temps fou »

« Ce que je cherche, c'est un miroir, un entrepreneur qui a accumulé beaucoup d'expérience et qui me pousse à me poser les bonnes questions »

Mentor :

« Ce qui m'a attiré dans le mentorat, c'est la réciprocité. Il n'y a pas de hiérarchie, pas de jugement de valeur entre mentor et mentoré »

« Partager mon expérience, aider un entrepreneur à se développer dans toutes ses dimensions, découvrir de nouveaux horizons est vraiment enrichissant »

« Je m'interdis de lui donner des conseils mais je ne m'interdis pas de lui poser des questions ; C'est de cet échange bienveillant et de ces interrogations que naissent réflexions et décisions »